

Le principal

Téléphone
03 84 23 00 53
Fax
03 84 23 04 56

Mél.

ce.0900013a@ac-besancon.fr

6 rue Nouvelle
90110 Rougemont-Le-
Château

ENT :

<https://clq-mcolucci-rougemont-le-chateau.eclat-bfc.fr>

Téléservices :

<https://educonnect.education.gouv.fr/>

A tous les élèves et parents d'élève de 3^{ème}

A Rougemont-Le-Château

Le vendredi 5 avril 2024

Objet : **TRES IMPORTANT : Saisie des vœux d'orientation et d'affectation**

Référence : <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/l-orientation-en-3e-et-l-affectation-en-lycee-9257>

Madame, Monsieur,

Tout au long de l'année scolaire, votre enfant a pu préparer un projet d'orientation pour l'année scolaire 2024-2025, notamment avec le psy-EN et le professeur principal. Nous arrivons dans la période durant laquelle les choix définitifs des familles doivent être formulés.

2 procédures distinctes doivent être mises en œuvre au cours de ce 3^{ème} trimestre. **Il est indispensable de les suivre toutes les deux :**

- **L'orientation** : choix des voies d'orientation (2^{nde} générale et technologique, 2^{nde} professionnelle ou 1^{ère} année de CAP). Le conseil de classe du 3^{ème} trimestre portera sur ces vœux un avis sur lequel je m'appuierai pour prononcer une décision d'orientation.
- **L'affectation** : Choix (par ordre de priorité) des différentes formations souhaitées dans des établissements précis ;

Saisies via les téléservices :



Les vœux d'orientation d'une part, et les vœux d'affectation d'autre part, sont à saisir sur le portail des téléservices avec les identifiants **Educonnect** d'un des **parents** (ceux utilisés pour l'ENT) :

<https://educonnect.education.gouv.fr/>

Les identifiants oubliés peuvent être retrouvés sur le site ou demandés au collège (ce.0900013A@ac-besancon.fr).

Orientation : Saisie des vœux d'orientation du 29 avril au 20 mai 2024

Les vœux d'orientation sont à saisir selon la même procédure qu'au 2^{ème} trimestre sur le téléservice « Orientation » **entre le 29 avril et le 20 mai 2024**. Pour rappel il s'agit de choisir entre les voies suivantes :

- **2^{nde} générale et technologique ;**
- **2^{nde} professionnelle ;**
- **1^{ère} année de CAP.**

Affectation : Consultation de l'offre de formation dès le 5 avril et saisie des vœux du 6 au 20 mai 2024

L'offre de formation sera consultable à **partir du 7 avril** sur le téléservice « Affectation ». **Du 6 au 20 mai 2024**, un responsable légal doit saisir, par **ordre de priorité** les vœux de formations dans les établissements qui les proposent.

2^{nde} générale et technologique (2^{nde} GT) : sectorisation

Il existe une sectorisation pour les 2^{ndes} générales et technologiques (hormis celle relevant du ministère de l'agriculture, 2^{nde} GT des lycées agricoles). Le secteur du collège Colucci est rattaché aux lycées **Courbet et Follereau**. Il est demandé aux familles souhaitant une 2^{nde} GT de faire apparaître dans leurs vœux **par ordre de priorité les 2 établissements de secteur**.

Les familles qui souhaitent pour une 2^{nde} GT un autre lycée que les deux lycées de secteur doivent nous informer rapidement et faire une demande de dérogation (formulaire à venir). Celle-ci est accordée en fonction de la capacité d'accueil du lycée au vu des motifs suivants (par ordre de priorité) : Handicap – Prise en charge médicale importante à proximité – Elève boursier – Fratrie – Etablissement proche – Parcours particulier (LVB Turc).

Certaines 2^{nde} GT sont à recrutement académique (pas de sectorisation) et doivent faire l'objet d'un dossier de candidature à compléter et nous transmettre rapidement si ce n'est déjà fait (**nous devons renvoyer les dossiers aux lycées le 07/05 dernier délai**) :

- [2^{nde} ABIBAC \(lycées Condorcet à Belfort ou Ledoux à Besançon\) ;](#)
- [2^{nde} BACHIBAC \(Lycée Tillion à Montbéliard\) ;](#)
- [2^{nde} ESABAC \(lycée Condorcet à Belfort\) ;](#)



- [Section internationale américaine Lycée Follereau à Belfort](#) ;
- [2^{nde} GT avec enseignement optionnel « création culture design » lycée Pasteur à Besançon](#).
- 2de GT pour suivre l'enseignement optionnel technologique « culture et pratique du théâtre / de la musique / ou de la danse » du lycée Pasteur de Besançon.

2^{nde} professionnelles ou 1^{ères} années de CAP sous statut scolaire :

Il n'y a pas de sectorisation pour la voie professionnelle.

Les familles formulent plusieurs vœux par ordre de préférence (différentes formations et/ou 2/2 la même formation dans différents établissements) : jusqu'à 10 dans l'académie et éventuellement 5 hors-académie.

Un nombre de points est attribué à l'élève pour chaque vœu en fonction du rang du vœu (bonus sur le vœu 1) et de ses résultats scolaires. Un logiciel affecte les élèves sur les places disponibles en fonction du barème ainsi calculé.

Attention : certaines formations sont à exigences particulières et la procédure pour candidater peut être différente (dossier + éventuellement entretien devant une commission) :

- [CAP Agent de sécurité – Lycée les Huisselets à Montbéliard](#)
- [Bac pro métiers de la sécurité - Lycée les Huisselets à Montbéliard ou Tristant Bernard à Besançon](#)
- [CAP Bijouterie Joaillerie – Lycée Edgar Faure Morteau ou Les Huisselets Montbéliard](#) ;

Les dossiers de candidature doivent nous être remis rapidement (nous devons les envoyer aux lycées pour le 7 mai).

Autres procédures :

- CAPA palefrenier soigneur et Bac pro conduite et gestion de l'entreprise hippique au **lycée de l'enseignement agricole Nancy de Lons-le-Saunier**. Il faut prendre rendez-vous directement et rapidement avec l'établissement d'accueil afin de passer les tests de positionnement en équitation.

Autres CAP à exigences particulières (sans présélection) :

- CAP horlogerie
- CAP ébéniste
- CAP ferronnier d'art
- CAP fleuriste

Les CAP en lycée professionnel **autres que ceux à exigences particulières** sont réservés en priorité aux élèves de SEGPA et d'ULIS et l'affectation d'élèves sortant de 3^{ème} générale dans ces formations est peu probable. Les familles souhaitant une voie professionnelle sous statut scolaire sont donc invitées à formuler des vœux de **bac pro**.

Vœux d'apprentissage et établissements privés :

Les familles ayant un projet d'apprentissage (ayant identifié un maître d'apprentissage et un CFA) doivent également renseigner le vœu apprentissage sur l'application.

Il en est de même pour les familles pour qui un établissement privé a promis une place (merci dans ce cas de nous transmettre une attestation de l'établissement).

Vœux dans les autres académies (ex : Alsace)

Les familles souhaitant des formations hors académies sont invitées à nous le faire savoir rapidement. En effet, une [procédure spécifique](#) peut s'ajouter à la saisie des vœux sur le téléservice.

Par exemple, pour l'Alsace, un dossier de candidature est à constituer.

Fiches d'aide à la saisie :

Les fiches d'aide à la saisie qui seront remises aux élèves avant les vacances d'avril et à rendre à la rentrée permettront aux professeurs principaux de connaître les vœux envisagés et d'apporter des conseils avant la saisie en ligne par un responsable légal.

Les professeurs principaux, le Psy-EN et moi-même restons disponibles pour tout complément ou éclairage.

Je vous remercie pour l'attention prêtée à ces informations et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

Le principal,
Stéphane FAGOT

